

Commune de Suze

Conseil municipal du 17 octobre 2023

- Présents : Mmes Marielle Gauthier, Dominique Chapelle, Noëlle Lantheaume, Sophie Fourquin, Bérangère Driay ;
M. Thierry Vallet, Simon Thomé, Ad Koolen, Eric Rolland, Fabien Lombard
- Absente, ayant donné pouvoir : Mme Sylvie Bonnassieux, ayant donné pouvoir à Mme Noëlle Lantheaume
- Secrétaire : Mme Dominique Chapelle

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- 2 - Compte rendu de la décision du maire n°2023- 17 : réfection de la toiture du bâtiment de l'école
- 3 - Compte-rendu de la décision n°2023-18 : avenant 1 au lot "Peinture" de la rénovation du bâtiment Maillefaud
- 4 - Décision modificative au budget principal
- 5 - Suppression des postes de secrétaire de mairie
- 6 - Composition des comités consultatifs
- 7- Remboursement de frais avancés par le maire
- 8 - Urbanisme
- 9 - Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Avant de soumettre le compte-rendu à approbation, Mme Noëlle Lantheaume intervient pour déplorer ne pas avoir été informée par M. Ad Koolen que ce dernier enregistrerait la dernière séance de conseil municipal, ceci sans son consentement. Le maire précise qu'il est possible de procéder de la sorte mais propose de convenir, pour des raisons de respect mutuel, que cette information soit désormais annoncée en début de séance. Les élus s'accordent sur ce principe de bienséance.

Le maire précise également qu'il est d'usage de rédiger des compte-rendu synthétiques des séances plutôt que des procès-verbaux où les propos de chacun sont retranscrits dans leur intégralité.

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2023 est mis au vote et approuvé, à la majorité moins 2 abstentions (Mme Sylvie Bonnassieux et Mme Noëlle Lantheaume).

Il sera affiché en mairie et mis en ligne sur le site Gervanne-Sye à compter de cette décision.

2 - Compte rendu de la décision du maire n°2023-17 : réfection de la toiture du bâtiment de l'école

Ce point est retiré.

3 - Compte-rendu de la décision n°2023-18 : avenant 1 au lot "Peinture" de la rénovation du bâtiment Maillefaud

L'avenant n°1 au lot n°8 « Peinture » d'un montant de – 1 376,25 € HT, soit - 1651,50 € TTC a été signé avec la société Reynier, représentée par Monsieur Pierre Reynier, sise Crest, 20 rue Gustave Eiffel (26400).

Le nouveau montant du marché s'élève à 15 224,30 € HT, soit 18 269,16 € TTC.
Une réunion de travail est prévue le 24 novembre 2024 pour dresser le bilan financier final du projet de rénovation. Les élus en charge du budget s'y retrouveront.

4 - Décision modificative au budget principal

M. Ad Koolen explique que fin septembre 2023, il y avait 39 200 € TTC à payer à terme pour l'opération "Maillefaud", mais il manquait ce montant sur le compte 231 (immobilisation corporelle en cours). Dans les règles de la comptabilité, le maire peut effectuer un virement de crédit entre comptes de la section d'investissement dans la limite de 7.5% des crédits réels inscrits au budget. Mais les 39 200 euros dépassent les 7.5%.

Le maire n'a donc effectué qu'un virement de crédit de 14 500 € TTC du compte 2111 (terrain nu) vers le compte 231 afin de régler les factures en instances.

Pour les 24 700 € de solde restant, le conseil municipal doit prendre une décision modificative du budget. Le montant total des dépenses et des recettes de la section d'investissement ne sont pas modifiés. Seulement deux sommes allouées à deux comptes sont modifiées. Cette proposition est réglementaire dans la comptabilité.

Il est donc demandé au conseil municipal de prendre la décision modificative de 24 700 € TTC du compte 2111 (terrain nu) au compte 231 (immobilisation corporelle en cours).

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

5 - Suppression des postes de secrétaire de mairie

Le centre de gestion demande de supprimer les postes qui ne sont plus effectifs.

Il convient de supprimer les postes de M. Philippe Gasparini, ancien secrétaire de mairie et de Mme Laetitia Suillerot. Cette dernière est désormais employée par la CCVD et mise à disposition dans le cadre du service mutualisé proposé aux communes.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

6 - Composition des comités consultatifs

La composition des comités consultatifs évolue suite à de nouvelles demandes de rejoindre les groupes de travail existants. Mme Martine Alloix a fait connaître son souhait de rejoindre la commission « Cœur de village », dans le cadre du projet intitulé Suze 2050. M. Jean-Paul Alloix souhaite rejoindre la commission « Transition énergétique ». Une délibération doit en prendre acte. D'autres habitants peuvent toujours se manifester s'ils sont intéressés.

Mis au vote et adopté à l'unanimité.

7 - Remboursement de frais avancés par le maire

Afin de finaliser l'équipement informatique de la nouvelle salle de classe, il a fallu acquérir du matériel et des câbles informatiques. Mme le maire a fait une avance de frais pour un montant de 207,51 €. Elle sollicite le remboursement de ces frais auprès du conseil municipal.

Mis au vote et adopté à 10 voix pour et une abstention (Mme Bérangère Driay).

Mme Chapelle explique que les rideaux occultants ont été posés par l'employé communal.

8 – Urbanisme : demandes traitées

- Déclaration préalable déposée par la SCI Pera Location, représentée par M. Julien Duvert, route de Beaufort, pour la pose de panneaux photovoltaïques : avis favorable de la commission urbanisme et du

service instructeur.

9.1 - Questions diverses : activation du plan vigipirate au niveau « Urgence

La Préfecture rappelle que le niveau de vigilance est passé à son maximum. Les écoles doivent être fermées à clé pour retarder les risques d'intrusion.

Des mesures ont été prises pour que les entrées de l'école soient mieux verrouillées. Un devis pour installer un système d'ouverture de porte automatique pourrait être demandé.

9.2 - Questions diverses : procédure en référé concernant le CR1

Le 11 octobre 2023, le tribunal a mis en délibéré la demande d'assignation déposée par la commune. Le jugement sera rendu le 25 octobre 2023.

M. Ad Koolen demande quelle stratégie sera adoptée ensuite, parce qu'il s'inquiète des conséquences éventuelles. Le maire lui répond qu'une fois le jugement rendu, les élus se réuniront pour s'organiser.

9.3 - Questions diverses : projet Suze 2050

Quatre membres du groupe de travail, Mmes Sophie Fourquin, Bérangère Driay, M. Fabien Lombard, Robert Gauthier ont déjà rencontré trois bureaux d'études différents. Un quatrième rendez-vous doit avoir lieu encore. Il s'agit des agences Arter (Chambéry), Chado urbanisme (Gap), Urban Studio (Lyon) et Urb Archi (Avignon).

Les cabinets ont jusqu'au 30 octobre 2023 pour répondre à la consultation. Le 10 novembre 2023, les cabinets retenus seront convoqués en mairie pour présenter leur offre. Le 14 novembre, le groupe de travail « Cœur de village » se réunira à 20h pour définir un pré-choix qui sera soumis au conseil municipal du 15 novembre.

L'étude engagée ensuite pourra bénéficier d'un subventionnement apporté par Epora à hauteur de 50%. La commune pourra également solliciter le fonds transition de la CCVD.

9.4 - Questions diverses : courrier d'ATC France

La société ATC France a repris contact avec la commune, réitérant sa volonté d'implanter une antenne relais sur la commune. C'est la société SPIE Citynetworks qui est mandatée afin de réactiver la recherche d'un emplacement. Dans son courrier, ATC France indique sa volonté de mener les démarches en concertation avec la commune. Un rendez-vous se tiendra prochainement en mairie avec la société mandatée.

L'association Aprosires sera tenue informée.

9.5 - Questions diverses : jeux des enfants aux Jaux

Le maire est intervenu auprès d'enfants du village qui se mettaient en danger et qui ne respectaient pas le bien public. Leurs parents ont été rencontrés en mairie.

Les incidents survenus sont l'occasion de rappeler que l'aire dédiée aux jeux de ballons est le terrain de basket. Il est demandé aux responsables légaux de rappeler à leurs enfants les limites à ne pas franchir. Il est notamment rappelé qu'il est interdit de monter sur les toitures des parcelles publiques mais aussi privées.

9.6 - Questions diverses : ressource en eau

Le captage du Vivier a atteint son débit historique le plus bas.

Le maire en profite pour expliquer l'enjeu de l'étude qui va être portée par le Syndicat Drôme-Gervanne sur le karst de la Gervanne et le bassin de la Drôme. Il s'agit d'une étude de connaissance visant à mieux connaître le comportement de la ressource en eau potable sur notre territoire.

M. Ad Koolen fait remarquer que le QR Code joint par l'ARS à la dernière facture d'eau est illisible. Le maire le signalera au Trésor public, mandaté par l'ARS pour communiquer cette information aux abonnés.

9.6 - Questions diverses : CIAS

Mme Noëlle Lantheaume fait le compte-rendu d'une réunion qui s'est tenue dernièrement.

Rappel des missions du CIAS : soutenir au quotidien les plus vulnérables et principe de confidentialité.

3 conseillers sociaux mis à disposition de la population.

Numéro de téléphone si besoin : 0428990441

Local de France service à Beaufort.

En 2025 à Beaufort il est prévu de nouveaux locaux France Service qui abriteront les conseillers sociaux.

Médecin et infirmiers sont indispensables pour la détection des personnes en difficulté. Les services de l'ADMR rencontrent de gros problèmes de recrutement du personnel.

La CCVD va recruter une infirmière pour faire le lien avec les travailleurs sociaux ainsi qu'une personne ressource pour la jeunesse.

Fin de la séance à 21h16.

Prochain conseil municipal : mercredi 15 novembre 2023, 20h.

Prochaines dates concernant les élus municipaux, connues à ce jour :

- 3 novembre, 15h : commission « Cœur de village »
- 7 novembre, 18h30 à Eurre : bureau communautaire
- 8 novembre, 20h : réunion d'équipe
- 9 novembre, 19h à Beaufort : réunion des élus au sujet de la loi APER
- 10 novembre, 14h : entretiens avec les bureaux d'études pour le projet « Suze 2050 »
- 10 novembre, 18h à Suze : conseil d'école
- 11 novembre, 11h : commémoration de l'Armistice
- 11 novembre, 12h : pot de départ de M. Francis Morel
- 14 novembre, 18h à Eurre : conférence des maires
- 14 novembre, 20h : commission « Cœur de village »
- 17 novembre, 14h30 : commission voirie

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du 23 octobre au 2 novembre. Réouverture le 3 novembre 2023.

Le secrétaire,
Dominique Chapelle



Le maire,
Bérandère Driay

